



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Deputy Minister

Sous-ministre

Ottawa K1A 1L1

Monsieur John Williamson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
131, rue Queen, sixième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Le 2 avril 2024

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre correspondance du 2 juin 2023 concernant la demande de rapport final d'ici le 31 mars 2024 sur le rapport 69, Demandes d'asile (42e législature) - Recommandation 3. Cette lettre fait suite à la plus récente mise à jour d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) fournie au Comité le 26 janvier 2024, concernant la façon dont les ressources du budget 2022 ont contribué à l'amélioration de la performance du Centre de soutien à la clientèle (CSC).

Depuis sa mise en œuvre, le Projet d'interopérabilité en matière d'asile (PIA) a connu de nombreux retards découlant de diverses sources, notamment des priorités concurrentes (c.-à-d. l'Afghanistan et l'Ukraine), et de la capacité, ainsi que de la transition du Ministère vers de nouveaux systèmes. Pour cette raison, la haute direction IRCC a décidé de ne pas solliciter une deuxième prolongation de la date d'achèvement et de mettre fin au projet comme prévu le 29 février 2024.

Jusqu'à présent, de nombreuses composantes du projet ont été livrées comme prévu. Ces innovations ont permis à IRCC, à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada de traiter un nombre de demandes grandement supérieur à la capacité financée.

Les fonctionnalités suivantes ont accru l'efficacité du traitement, l'intégrité du programme et l'interopérabilité entre les trois organisations :

- La capacité d'envoyer et de recevoir des données et des documents par voie électronique en temps quasi réel;
- La mise en œuvre d'une demande d'asile en ligne pour les clients et leur représentant rémunéré autorisé, ce qui leur permet de présenter une demande, d'en suivre l'évolution et de correspondre avec le personnel;
- La capacité de répondre aux demandes de renseignements du gouvernement de l'Ontario au sujet du statut d'immigration d'un client; et puis

- La création automatisée de cas, saisie de données et vérification de l'admissibilité.

Avant la décision de ne pas prolonger le projet, le PIA a fourni le cadre d'un processus de demande d'asile numérisé et interopérable. Il est important de noter que le projet a permis de réaliser tous les avantages cernés, mais pas tous selon la portée visée. Bien que le projet n'ait pas livré toutes ses composantes tout au long de son exécution, les composantes non livrées seront considéré comme faisant partie des projets et initiatives futurs.

Depuis la fin du projet, le Projet d'interopérabilité en matière d'asile (PIA) a entamé les activités de clôture exigées par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il s'agit notamment de finaliser les artefacts tels que les rapports sur les produits livrables finaux et les leçons apprises afin d'appuyer l'approbation du point de contrôle final et la transition des activités de soutien en cours vers les opérations. IRCC fournira au Comité une copie du rapport final une fois qu'il sera terminé. Aucune date pour le rapport final n'est disponible pour le moment.

J'espère que ces renseignements vous aideront à remplir votre mandat important et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr Harpreet S. Kochhar

Pièces jointes